



QUINTIN ROLLER CLUB

REGLEMENT INTERIEUR

Au sein des différentes sections du QRC, et pour le bien de tous, les licenciés, jeunes ou adultes, les enfants et leurs parents, doivent s'engager à suivre les règles suivantes :

- respect mutuel entre licenciés, jeunes ou moins jeunes
- respect des entraîneurs (jeune ou adulte) par tous les licenciés adultes ou enfants ainsi que leurs parents
- si l'un des adhérents ou des parents rencontre un souci avec un encadrant, ils doivent évoquer le problème avec celui-ci dans un respect mutuel et si besoin en référer au responsable de section :
 - Marc Rousseau pour le hockey
 - Patrice Touzé pour la course
 - Claire Le Roux pour l'artistique
 - Vincent Jacquemain pour l'école de patinage
 - Mikael Bossard pour la section loisir
- respect et **entretien** du matériel confié ou loué (patins notamment)
- respect des installations : vestiaires, sanitaires, salle de rangement du matériel ou tout autre local mis à la disposition du QRC. Chaque licencié doit être concerné par le rangement et le nettoyage de ces locaux.
- respect des horaires d'entraînement (Prévoir le temps d'habillage), de déplacements, de regroupements pour les matchs, courses ou autres activités prévues. **Il est rappelé que les parents doivent s'assurer de la présence d'un encadrant avant de laisser leur enfant sur les lieux d'entraînement.**
- avoir une tenue adaptée à la pratique du sport pour tous les licenciés

Tout manquement à ce règlement intérieur donnera lieu à des sanctions pouvant aller de la mise à l'écart ponctuelle (décision de l'encadrant) à l'exclusion définitive (sur décision du conseil d'administration).